

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Autocar	NEOPLAN	N 212 (moteur MAN D 2538 MH)	CH 2580 08

Constructeur Identification Gottlob Auvärter GmbH. & Co., Vaihinger Strasse 122, D-7000 Stuttgart 80 (Möhringen) (D)
"N 212" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à droite, dans l'entrée
 N° du châssis à droite, à l'arrière en haut sur le longeron, dans le compartiment du moteur
 Identification du moteur "D 2538 MH" plaquette, à gauche, latéralement à l'arrière sur le bloc, près de la pompe à eau
 Importateur principal BRUNAU GARAGE AG, Brunaustrasse 89, 8002 Zurich
 Véhicule homologué 79 52 85

Châssis :
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 6
 Direction mécanique avec assistance hydraulique
 Transmission mécanique synchronisée, s.d. groupe primaire
 Nombre de vitesses 6 ou 2x6 Entraînement sur roues arrière
 Frein de service air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues
 Frein auxiliaire (à ressorts, progressif, sur les roues AR; pression de service + libération de secours par réservoir séparé; libération mécanique par vis dans cylindres sur échappement, non progressif)
 Frein d'arrêt lampe-témoin
 Ralentisseur lampe-témoin
 Contrôle 2 circuits

Moteur	MAN	Type	D 2538 MH
Marque	MAN	Tempo	4
Construction	V	Position	arrière
Carburant	D	Nombre cylindres	8
Refroidissement	eau	Course	130
Alésage	125	CV-impôt	64,97
Cylindrée	12 756	à t/min	2500
Puissance en kW	188		
DIN CV	256		
Bruit à proximité	105 dB/A	à t/min	2750 *
Silencieux	1= 740x270x455 mm		
Mesure des gaz	ECE-24		
	Bacharach 5,0		

Carrosserie autocar
 Nombre de portes 2 Indic. vitesse tachygraphe
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs intérieur / gauche / droite
 Cale 1= 400x300x230mm Attelage sur demande
 Antivol -
 Nombre de places (5) av. centre ar.
 Dimensions : intérieur extérieur
 Longueur 8500 9300 Empattements 4200 /
 Largeur 2150 2300 \$ Essieu double av. ar. /
 Hauteur 1840 3200 Voie av. 1880 ar. 1760
 Porte à faux lat. Voies av. ar. /
 av. 2370 ar. 2340 2730 Braquage s g 15000 d 14800
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	selon le bulletin de pesage		\$
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.	5000	9200	14200
Dimens. pneus	9,00 R 20	9,00 R 20	(Variantes **)
Ply/bars	14 / 7,5	14 / 7,5	voir
Charge	5000	9200	remarques)
pour V max	100	100	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			116 km/h
Vitesse maximale testée			km/h

§)		Indications pour le permis de circulation	
Equipement	HCR (E)	Genre du véhicule	Autocar
Feux de route	HCR (E)	Marque et type	NEOPLAN N 212
Feux de croisement	A (E)	Homologation N°	CH 2580 08
Feux de position	R (E)	Carrosserie	autocar
Feux rouges	S1 (E)	Places total	
Feux stop		avant	
Climoteurs	av 1 (E) 5 (E) ar 2a (E)	Poids à vide	sel. bulletin passage Carburant D
Catadioptres	av I (E) ar I (E)	Charge utile	CV-impôt 64,97
Feux de gabarit	av A (E) ar	Poids total	sel. le véhicule Cylindrée 12756
Feux complémentaires	B (E)		
Eclairage plaque	3/ séparés, au centre		
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	2/ FIAMM CTR / CH 5 0602 02		
	ou d'autres modèles homologués		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 32 km/h, M3, IA 4,11 = 87 dB/A
 frein-moteur = 57 km/h, 2500 t/min, M4 = 85 dB/A

***) Variante de pneus : 10.00 R 20 16 FR AV 6000 (8,0) AR 10800 (8,0) V-max. 100 km/h.

§) La largeur, le poids à vide, la répartition de la charge (voir pont AR), le nombre de places et l'équipement (plaque indiquant le nombre de places, les sorties de secours) doivent être contrôlés à l'immatriculation;
 les feux de gabarit sur le toit, à l'avant et à l'arrière doivent être débranchés;
 les angles de visibilité ne sont pas respectés à l'avant avec les clignoteurs d'origine; il y a lieu de monter des Hella 1 (E) 43 289 R 6 combinés avec des feux de position A (E);
 lorsque le porte-skis à l'arrière est monté, il y a lieu de contrôler les angles de visibilité des feux à l'arrière.

Lieu et date de l'homologation Horgen, 18.04.79

Service fédéral d'homologation

Autocar

N E O P L A N

divers

CH 2580 Q⁸

FICHE SYNOPTIQUE I. joindre à chacune des fiches d'homologation CH 2580 03 - 10.

Complément du 03.04.81 à Berne - Ad

Valable à partir du 23 février 1981

Nouvel importateur principal : NEOPLAN AUTOCARS (SUISSE) S.A., Autobahnausfahrt N3,
Ausfahrt Horgen, 8810 H o r g e n.